



Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 6 mai 2014

## Communiqué de presse

—

**Diarrhée Epidémique Porcine :**  
**Stéphane LE FOLL salue les mesures européennes de protection aux frontières**

—

**La diarrhée épidémique porcine ou DEP est une maladie qui sévit depuis plusieurs mois dans quelques pays-tiers, sous une forme particulièrement sévère (taux de mortalité élevé dans les élevages atteints).**

**Tout doit être fait pour prévenir l'introduction du coronavirus responsable** de cette épidémie, dans les élevages français et européens. En attendant un avis de l'ANSES qu'elle a saisie, la Direction générale de l'alimentation a examiné les mesures de restriction aux importations qui pouvaient être prises à titre conservatoire. **Elle les a communiquées le 2 mai à la Commission européenne en lui demandant d'agir dans les meilleurs délais.**

Le comité d'experts réuni ce jour à Bruxelles a décidé de renforcer la sécurisation de certains produits d'alimentation animale (plasma et sang séché de porc) importés des pays-tiers.

Parallèlement, les autorités américaines et canadiennes se sont engagées à ne pas exporter de porcs vivants vers l'Union européenne jusqu'à un réexamen de la situation au niveau européen mais également à l'occasion de la prochaine Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) qui se réunira à Paris du 25 au 30 mai prochains.

Des mesures complémentaires seront adoptées si nécessaire, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des données scientifiques disponibles.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)